

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N°9 - OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2024

À LA UNE

À la découverte des bâtiments communaux

Espaces familiers où s'incarnent les services du quotidien, les bâtiments publics sont un bien précieux où entretien et sécurité sont des priorités incontournables et dont la préservation est essentielle pour l'avenir.

Découvrez les différents immeubles qui constituent le patrimoine bâti de Villeréal.

Page 4



Photo © Delphine Van Hooren

LE MOT DU MAIRE

Un été rayonnant !

par Jean-Jacques Caminade

Cet été a été riche en moments forts pour notre village, qui a vibré au rythme de nombreuses manifestations, toutes plus réussies les unes que les autres ! Des marchés animés aux festivals de musique, en passant par le théâtre, les expositions et les soirées conviviales comme la Bodéga ou la Nuit d'été, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. La diversité des événements proposés a rassemblé un public toujours plus nombreux, témoignant de l'engouement croissant pour notre belle bastide.

Notre troisième place à l'émission "Village Préféré des Français" n'y est sans doute pas pour rien ! Cette visibilité nationale a eu un impact extrêmement positif, attirant de nombreux visiteurs venus découvrir notre patrimoine historique, mais aussi tout le charme et la convivialité qui font la renommée de notre village.

Ce succès est avant tout le fruit d'un véritable effort collectif. Un grand merci aux bénévoles, aux associations, aux commerçants, aux services communaux, et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet été un moment inoubliable. Ensemble, nous continuons d'écrire l'histoire de notre village avec fierté et enthousiasme !

UN PEU D'HISTOIRE

Gabrielle Saubestre, alias "Madame Roger", postière courage

Découvrez l'histoire de Gabrielle Saubestre-Roger, postière de notre village pendant la Seconde guerre mondiale, et résistante oubliée de l'histoire de Villeréal. La Municipalité lui rendra hommage le dimanche 13 octobre prochain.

Page 6

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 6 novembre - 20h00
Salle François-Mitterrand

Dans ce numéro :

L'ACTUALITÉ EN BREF

• Le mot du Maire

Un été rayonnant !

• À la une

À la découverte des bâtiments communaux

• Un peu d'histoire

Gabrielle Saubestre, alias "Madame Roger", postière courage

— Page 1

• L'actualité en bref

Rentrée scolaire. Autorisation de travaux. Animations parentalité. Cimetières communaux : entretien des sépultures. Cheval notre ami a fêté ses trente ans ! Stop aux incivilités. Octobre Rose. Les plus beaux villages de France du 47. Les bons gestes contre les rats. Villes et villages fleuris. Modernisation d'activités commerciales et artisanales. Réunion publique ! Un grand merci aux ados du Chantier jeunes ! Recensement citoyen.

• L'état civil

— Pages 2 et 3

• À la une

À la découverte des bâtiments communaux

— Page 4

• Hommage

Roger Bissière à l'honneur ce 25 septembre

• L'évènement départemental

"Bastides en fête", les 18, 19 et 20 octobre prochains

• Ça bouge dans la bastide

De nouveaux commerces ont vu le jour dans notre village ces derniers mois

— Page 5

• Un peu d'histoire

Gabrielle Saubestre, alias "Madame Roger", postière courage

— Page 6

• Dans nos écoles

La restauration scolaire

— Page 7

• L'agenda

• Le coin des assos

Focus sur Objectif Danse !

— Page 8

RENTRÉE SCOLAIRE

Le lundi 2 septembre, ce sont cent vingt-deux enfants qui ont repris le chemin des écoles de Villeréal : quarante-trois élèves répartis dans les deux classes de l'école maternelle et soixante-dix-neuf dans les quatre classes de l'école élémentaire. Les équipes enseignantes restent stables cette année encore. A noter que les écoles ont chacune le soutien de jeunes en service civique, qui se révèlent être deux anciennes élèves. La Municipalité a également recruté une jeune femme en contrat aidé, vingt heures par semaine, en soutien aux ATSEM de l'école maternelle, chaque matin et pendant le temps de cantine. Autre nouveauté de la rentrée : les horaires décalés entre les deux écoles : les enfants commencent l'école à 8h30 à l'école maternelle contre 8h45 à l'école élémentaire. De même le soir, les sorties sont décalées de quinze minutes : 16h15 à l'école maternelle et 16h30 à l'école élémentaire. Et 12h00 ou 12h15 le mercredi.

AUTORISATION DE TRAVAUX

La réalisation d'aménagements de faible importance à l'extérieur de votre maison comme refaire les façades, créer une ouverture, changer des volets, installer une enseigne, etc. nécessite une autorisation d'urbanisme, qui permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur. C'est en général une déclaration préalable de tra-

vaux (DP) qui est exigée. Vous pouvez rencontrer la secrétaire du service Urbanisme de la mairie qui vous guidera dans les différentes démarches.

ANIMATIONS PARENTALITÉ

Le centre social ECLATS propose cet automne aux parents deux matinées d'information collective :

- le mercredi 2 octobre à 10h sur le thème de la séparation en partenariat avec la CAF 47
- mardi 22 octobre à 10h sur l'allaitement et le don de lait, en partenariat avec le CHU de Bordeaux.

Une conférence sur les troubles neuro-développementaux est également en projet, ainsi que des ateliers sur les émotions, l'écoute et les apprentissages.

CIMETIÈRES COMMUNAUX : ENTRETIEN DES SÉPULTURES

Pour rappel, ce sont les concessionnaires ou leurs héritiers qui ont l'obligation d'assurer l'entretien régulier de la tombe (dépeussierage, démoussage), mais également des entre-tombes. Cette démarche de maintien en bon état de propreté et d'entretien des sépultures est une preuve de respect mais assure aussi la sécurité d'autrui et contribue à la décence du cimetière. Les familles sont donc tenues d'entretenir régulièrement ces espaces afin d'éviter l'envahissement par des mauvaises herbes.

CHEVAL NOTRE AMI A FÊTÉ SES TRENTE ANS !

Voilà trente ans cette année que l'association de passionnés du monde équestre anime notre village le dernier dimanche de septembre. A l'initiative de Colette Delbourg, Albert Bouyou et Noël Mayet, l'association voit le jour en 1994 et organise un rallye de cavaliers et d'attelages autour de Villeréal. Les années s'enchaînent et les bénévoles, fidèles et impliqués, permettent la tenue des différentes éditions. Cette année encore, sur le thème de l'Espagne, l'association a su faire découvrir de belles choses au public. Ici, une photo prise en 2003 lors d'une précédente session également consacrée à l'Espagne.



Photo © Jean-Jacques Caminade

STOP AUX INCIVILITÉS !

Déjections canines non ramassées, stationnement gênant ou non autorisé, ordures ménagères abandonnées, etc. : les incivilités sont toutes ces petites choses qui ne respectent pas les règles élémentaires de savoir-vivre sur lesquelles se fonde notre confiance mutuelle et qui ternissent notre vie en commun. Qu'elles soient le fait d'une

indifférence, d'une insouciance ou bien d'un état d'esprit perturbateur, chacun d'entre nous peut réfléchir à son comportement et le corriger !

OCTOBRE ROSE

A l'occasion du mois "Octobre rose" de lutte contre le cancer du sein et de sensibilisation des femmes au dépistage, la Muni-

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE DU 47

Depuis plusieurs mois, les cinq plus beaux villages de France du Lot-et-Garonne, soit Monflanquin, Pujols, Tournon d'Agenais, Penne d'Agenais et Villeréal, travaillent ensemble à une communication commune pilotée par les offices de tourisme des trois Communautés de communes correspondantes. En parallèle, un groupe d'élus et de bénévoles de clubs sportifs (course à pied, cyclisme) prépare un projet de trail en relais qui aura lieu au printemps 2025 et qui reliera les cinq villages sur deux jours.

LES BONS GESTES CONTRE LES RATS

Alors que la seconde campagne de dératisation dans notre commune aura lieu cet automne, il est à noter que quelques gestes simples peuvent contribuer à faire baisser la population de rongeurs. Première action : l'entretien des jardins. Les terrains avec une végétation basse et rampante, qui permet de creuser pour faire des nids et aussi de se cacher tout en se déplaçant, sont très favorables aux rats. Un espace non entretenu favorisera donc leur installation. Deuxième geste salutaire : ne pas laisser ses sacs d'ordures ménagères à l'extérieur notamment le soir, la nuit étant une période favorable au déplacement des rongeurs. Les déchets ou la nourriture laissés à terre attirent les rongeurs. Y compris les aliments pour animaux laissés en libre accès à l'extérieur.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Dans le cadre du Label départemental des villes et villages fleuris 2024, notre commune a été récompensée le 20 septembre dernier par un fleuron d'argent dans la catégorie "Communes de 1001 à 3000 habitants" et une dotation de 100 €. Des maisons avec jardin, des décors floraux de la voie publique tels que la halle, des balcons ou encore des fermes avaient candidaté en mars dernier. Le jury s'est dé-

palité propose à nouveau cette année une sortie pédestre, en partenariat avec l'association "Les Elles Roses 47". Cette randonnée d'une dizaine de kilomètres aura lieu le dimanche 13 octobre au matin. Le départ se fera devant l'office de tourisme à 9h00. L'engagement est gratuit, chacun pouvant faire un don de son choix à l'association. Un pause aura lieu au café

placé à Villeréal le 14 mai. Pour attribuer les prix, ce dernier tient compte de divers critères : gestion optimisée de l'eau, absence d'intrants chimiques et adoption de plantations adaptées au changement climatique. Ce label met en avant l'amélioration du cadre de vie, l'environnement communal et les pratiques de jardinage plus "vertueuses".

MODERNISATION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES

Jusqu'en mars 2026, les entrepreneurs du Pays de la Vallée du Lot peuvent obtenir jusqu'à 30% de subvention sur leurs travaux de modernisation, rénovation, mise aux normes de local commercial ou sur leurs investissements productifs. Pour connaître les conditions précises de ce dispositif, les professionnels peuvent contacter le Smavlot au 05.53.88.33.98 ou par mail smavlot.rousseauorange.fr.

RÉUNION PUBLIQUE !

Le maire et les conseillers municipaux convient tous les villeréalais et villeréalaïses à échanger sur la vie de notre commune le **mercredi 6 novembre à 20h00** à la salle François-Mitterrand. Les élus espèrent que les habitants seront nombreux à participer à ce temps d'information et de réflexion collective.

UN GRAND MERCI AUX ADOS DU CHANTIER JEUNES !

Du 5 au 9 août dernier, huit adolescents du "Boulevard Jeunes" de Vacances Nature ont participé au chantier jeunes organisé en partenariat avec la Municipalité et la CAF. Tous les matins, ils ont accompagné les agents du service technique municipal à travers le village pour entretenir les massifs de plantes, nettoyer les ruelles, repeindre les chaînes du monument aux morts, et surtout remettre en état les bancs du tour de ville. L'après-midi, ils ont bénéficié d'activités gratuites : sorties piscine, cinéma, tir à l'arc et jeux au city-stade. Un pot de remerciements a été partagé avec les élus le dernier jour. Bravo à ces jeunes pour leur investissement tout au long de la semaine !



DÉCÈS

BEAUVIES Claudette, née le 25 mars 1931, veuve de **SOUMAGNE** Yvon, le 20 juin 2024 à Villeréal

CHAZALNOEL Marie-Andrée, née le 20 octobre 1946, le 20 juin 2024 à Périgueux

BIRD Robert, né le 24 mars 1944, époux de **HUDSON** Jane, le 23 juin 2024 à Fumel

BERTEAUX Philippe, né le 8 août 1950, époux de **FAURE** Nicole, le 30 juillet 2024 à Villeneuve-sur-Lot

COUDERC Arlette, née le 27 décembre 1930, veuve de **CAMBOU** Jean, le 10 août 2024 à Villeréal

MONTURET Huguette, née le 8 juin 1941, veuve de **JALET** Jacques, le 21 août 2024 à Villeréal

CURE Janine, née le 3 septembre 1928, veuve de **GIROU** Pierre, le 25 août 2024 à Agen

GIRARD Sylvette, née le 14 août 1936, veuve de **AUGU** René, le 11 septembre 2024 à Villeréal

NOVARINI Mario, né le 10 juillet 1936, époux de **CONFRÈRE** Pierrette, le 24 septembre 2024 à Villeréal

rando "Le temps d'une pause" de Carine et Matthieu, à Saint-Etienne-de-Villeréal. L'occasion de découvrir ce petit havre de paix, situé sur deux boucles répertoriées par le Comité départemental du tourisme du Lot-et-Garonne, dont la randonnée n° 104 nommée "Villeréal, le circuit de la bastide royale". Un grand merci à eux de nous avoir proposé de nous accueillir !

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune dès 16 ans doit réaliser le recensement citoyen, obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Sans ces démarches, possibles en mairie ou sur internet, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

À la découverte des bâtiments communaux

Éparpillés aux quatre coins de notre commune, on ne dénombre pas moins de vingt bâtiments dont la Municipalité est responsable. Ces lieux, familiers à chacun de nous pour l'essentiel, constituent un patrimoine riche et varié. Prenons un moment pour les découvrir

Les composants de ce patrimoine bâti

Emblèmes de Villeréal et patrimoine unique, nos deux monuments historiques, halle et église, viennent immédiatement à l'esprit de tous, tout comme la mairie. N'oublions pas les autres éléments historiques que sont la chapelle Saint-Clair-de-Parisot, route de Monpazier et l'octroi, sur le tour de ville, face à la route de Castillonès.

Au cœur de notre vie quotidienne, les deux écoles ont une place essentielle, avec leurs salles de classe, salles d'activités, préaux et réfectoires. De leur côté, les salles municipales accueillent tout au long de l'année diverses manifestations : la salle François-Mitterrand, l'espace Jean Moulin et le centre culturel des Riviérettes.

Plusieurs associations occupent à l'année certains immeubles appartenant à la commune et prennent en charge tout ou partie des frais inhérents à ces bâtiments ; c'est le cas de la Croix-Rouge et son local route de Monpazier ; du Club du sourire dont les adhérents se retrouvent rue du Dropt ; de la Pétanque au boulodrome des Riviérettes ; des membres de "Vous êtes ici" du festival de théâtre qui occupent l'ex-centre médico-social jouxtant l'ancien Trésor public. Ce dernier est actuellement en cours de rénovation.

Les locaux de la Poste appartiennent à la commune et leur location est une source de revenus.

Certains de nos bâtiments sont occupés par la Communauté de communes qui en a la charge : ce sont l'office de tourisme et la bibliothèque.

De nouveaux bâtiments sont des propriétés plus récentes de la collectivité : le local, situé boulevard des ducs de Biron, acheté en 2023, voisin de l'école élémentaire et qui pourrait servir à l'extension de celle-ci ; et la salle du Jumelage, transmise par le Comité de Jumelage début 2024.

S'ajoutent enfin à cette liste les ateliers municipaux où sont stockés le matériel utile à l'entretien de la commune ainsi que les divers véhicules.

Au total, c'est une surface de près de 7000 m² qui doit être entretenue.

Un coût important pour la collectivité

Les bâtiments publics constituent un patrimoine précieux mais coûteux qui pèse sur les finances de la commune. Chauffage, éclairage et eau chaude des bâtiments sont de loin les principaux postes de consommation. Les travaux de rénovation, réalisés par les agents des services techniques ou des entreprises extérieures, tels que peinture, interventions sur les toitures ou les vitrages doivent être réguliers pour garder ce bâti dans un état satisfaisant. De plus, les agents d'entretien assurent la propreté de ces espaces fréquentés par le public. Enfin, chaque année, différents contrôles de sécurité ont lieu dans ces bâtiments : ce sont quatre-vingt-dix extincteurs, des blocs de secours lumineux, les défibrillateurs et les trappes de désenfumage qui sont contrôlés par un prestataire extérieur.

N'oublions pas que le patrimoine de la commune ne se limite pas à la mairie, aux salles et aux écoles : cimetières, aire de jeux, city-stade ou encore espaces verts et WC publics sont également à la charge de la collectivité.

Les bâtiments publics sont bien plus que des infrastructures : ils permettent à chacun de se rencontrer, de participer à la vie collective et de profiter d'un cadre agréable. Leur préservation et leur entretien sont donc essentiels pour continuer à faire de Villeréal un lieu où il fait bon vivre.



Photo © Mairie de Villeréal

Les défibrillateurs de Villeréal : où sont-ils ?

Cinq défibrillateurs sont répartis sur le territoire de la commune :

- Salle François Mitterrand - place du fort
- Centre culturel des Riviérettes - boulevard Alphonse de Poitiers
- Office de tourisme - place de la Halle
- Espace Jean Moulin - place Jean Moulin
- Club House du stade de rugby Léo Cheyrou - allée Montlabour.



Découvrez dans chaque numéro un bâtiment communal

Que se passe-t-il au Centre culturel des Riviérettes ?

Datant de 1987 avec un agrandissement en 2016, les 340 m² du Centre culturel abritent le local du périscolaire occupé par Vacances Nature : c'est là que sont accueillis chaque jour les enfants avant ou après l'école.

On y trouve aussi le dojo, où évoluent les Arts martiaux des 4 cantons et la salle de danse dans laquelle s'entraînent les danseurs et gymnastes du Foyer Rural.

Ces deux salles sont aussi régulièrement utilisées par le Club du sourire ou encore les enseignants des deux écoles et du CFA pour des activités avec leurs élèves, mais aussi par des intervenants extérieurs proposant pilates, tai chi chuan, zumba ou body stretch.



Photo © Christelle Blayette

HOMMAGE



Roger Bissière à l'honneur ce 25 septembre

Après la rue de l'église devenue "rue Roger Bissière" en 1964 et l'inauguration de la bibliothèque du même nom en 2006, c'est une plaque commémorative qui a été dévoilée le 25 septembre dernier sur la maison natale du peintre, située dans la rue portant son nom, en présence de ses petites-filles Dominique et Isabelle. L'occasion de montrer à nouveau l'attachement de notre village à ce peintre visionnaire et audacieux, figure majeure de la nouvelle "École de Paris", qui a marqué de son empreinte l'art de la première moitié du 20ème siècle et dont l'œuvre continue de rayonner bien au-delà de nos frontières. D'ailleurs, le saviez-vous ? Certaines lanternes de l'éclairage public et grilles d'entourage d'arbres de Villeréal ont été inspirées par les tableaux de Roger Bissière.

L'ÉVÈNEMENT DÉPARTEMENTAL

Pour la première fois, le Conseil Départemental organise l'animation "Bastides en fête" à travers tout le Lot-et-Garonne du vendredi 18 au dimanche 20 octobre 2024. Et notamment à Villeréal !

Fondées entre le 13ème et le 15ème siècle, les bastides sont un concentré de l'art de vivre en Lot-et-Garonne, des bijoux architecturaux qui font la singularité de notre département et jouent un rôle essentiel dans son attractivité touristique. D'où l'idée de les mettre à l'honneur au tout début des vacances de la Toussaint. De nombreuses animations sont prévues un peu partout. Visites guidées, spectacles de rue, expositions, randonnées, ateliers (poterie, dentelle, plantes médicinales, etc.), escape game, jeux anciens, "Intrigues", "Terra Aventura" inédits... Le programme des trois jours sera très riche : culturel, festif, artisanal, gastronomique, sportif... Il y en aura pour tous les goûts et pour toute la famille !



A Villeréal, retrouvez Janouille pour une visite théâtralisée de la bastide le samedi 19 octobre à 17h30. Un marché de producteurs de pays se tiendra le dimanche 20 octobre sous la halle de 11h30 à 14h00, avec en concert le duo "Glitch". Une randonnée autour de Villeréal organisée par les Marcheurs villerérais et du Haut-Agenais partira le dimanche à 14h30 depuis la halle. Et tout le week-end à l'espace Jean Moulin, vous retrouverez l'exposition du 750ème anniversaire de la bastide, de 10h à 18h.

Découvrez le programme complet des trois jours à travers tout le département sur www.bastidesenfete.com.

ÇA BOUGE DANS LA BASTIDE !

De nouveaux commerces ont vu le jour dans notre village ces derniers mois

Placée sous les cornières, la "Crêperie des Halles" vous accueille depuis le 2 juillet, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. C'est une affaire de famille : Arthur, en cuisine, et Cécile et Jean-Michel, ses parents, au service. Au menu, côté salé, des galettes "classiques", des galettes "spéciales", à partager ... ou non. Quelques salades et tartines viennent compléter cette carte. Et pour les plus gourmands, un large choix de crêpes sucrées vous sera proposé. Le tout sur place ou à emporter. Sans oublier une bouteille de cidre pour accompagner tout cela ... avec modération !

Le nom est original... "O'churrasco" a ouvert ses portes le 30 juillet près de l'église. Sandra et Nicolas, ce couple de rôtisseurs ambulants, a décidé de poser ses valises à Villeréal et vous propose le célèbre poulet à la portugaise : son secret, une découpe à la crapaudine et un badigeon de sauce avant une cuisson au grill. Vous pourrez choisir de l'accompagner de frites et de finir par un dessert maison. Quelques tables sont à disposition devant l'entrée mais les commandes se font essentiellement à emporter. D'autres plats viendront prochainement ...



Gabrielle Saubestre, alias "Madame Roger", postière courage

Fille de facteur, Gabrielle Saubestre débute sa carrière d'employée des Postes à Astaffort, où elle est née en 1895. À 20 ans, elle épouse Eloi Roger, qui la suit quelques mois plus tard sur sa nouvelle affectation à Bernay, dans l'Eure. Elle sera par la suite mutée à Pas-en-Artois, dans le Pas-de-Calais, avant d'être nommée receveuse des Postes et Télégraphes à Villeréal, vers la fin 1934. Elle s'installe alors dans le vaste appartement de fonction du bureau de poste, rue de Montaut (l'actuelle rue Delbergé), avec ses deux filles, Gilberte, 18 ans, et Gisèle, 15 ans.

En janvier 1939, l'aînée épouse Max Vigerie, pharmacien ; la cadette se marie un an plus tard à Jean Simard. Toutes deux épaulent leur mère à la Poste. Mais bientôt, après une guerre désastreuse et l'Armistice humiliant de juin 1940, la receveuse que tous appellent ici Madame Roger s'insurge et, forte de ses compétences techniques et de sa position stratégique, elle se donne une nouvelle mission : "Dès 1940, ne pouvant supporter les ordres de Vichy, elle sabotait tout ce qu'elle croyait nécessaire", souligne son dossier conservé au Service historique de la Défense.

Agent de liaison et de renseignement

Il en fallait du courage, en ces temps de désunion et de délation, pour épier les conversations téléphoniques des Allemands, de la gendarmerie et des organismes de Vichy afin de renseigner les patriotes qui commençaient à s'organiser dans le canton. Au besoin, prenant tous les risques, elle savait aussi couper opportunément les communications de l'ennemi, le temps de prévenir les maquis, dont elle devint peu à peu l'œil et l'oreille.

Du courage, aussi, pour intercepter et jeter au panier les courriers de dénonciation, souvent anonymes, adressés aux autorités. Du courage, encore, pour faire, très littéralement, du bureau de Poste la boîte aux lettres des différents groupes résistants villeréals (le réseau Hilaire-Buckmaster et les groupes Vény du secteur, notamment) et, le soir venu, y accueillir leurs réunions. Et tout cela, au nez et à la barbe du chef de la milice locale, établi à cent mètres de là. Combien de vies, déjà, a-t-elle ainsi sauvées ? Elle en sauvera d'autres encore, car son engagement ne s'arrête pas là : elle ne craint pas d'héberger des maquisards blessés ou traqués et, après la mise en place du STO (Service du travail obligatoire) en février 1943, elle aide à constituer un Comité clandestin pour répartir les réfractaires dans des fermes et maisons amies des environs et organiser leur ravitaillement. En janvier 1944, au péril de sa sécurité et de sa vie, elle cache chez elle pendant six mois des FFI évadés de la centrale d'Eysses promis à la déportation ou au poteau d'exécution. Et le 6 juin 1944, lorsque les maquisards sortent de l'ombre pour répondre à l'ordre d'insurrection, elle est encore aux premières loges : c'est elle qui assure la liaison entre les groupes et leur envoie les "égarés" désireux de prendre les armes.



Gabrielle Saubestre-Roger derrière les barreaux... du bureau de Poste !



Éliane Rotholz, sa mère Mina (à gauche), ses tantes et Joseph Portigheis devant la maison de Laplagne. La famille y resta jusqu'à la fin 1945.

Une Juste méconnue

Gabrielle Roger fut également de ces nombreux Justes anonymes qui sauvèrent des Juifs persécutés. En 1942, alors que la Gestapo avait investi la zone dite "libre", c'est elle qui trouva un foyer sûr à une famille juive originaire de Lorraine réfugiée à Villeréal : les Rotholz - une dizaine de personnes qu'elle trouva à loger dans le village, d'abord, avant de les diriger vers la ferme de Laplagne, chez les Bouscaillou. Il y avait là un bébé né en novembre 1943, Éliane, qui, 81 ans plus tard, évoque encore le havre de Villeréal avec émotion. Elle se rappelle cette voisine qui prêta une valise pour lui faire un berceau. Elle parle de son père, Henri, entré dans les FFI ; de sa tante Hélène, qui s'improvisa infirmière à l'hôpital clandestin de Méricou ; et aussi de ce cousin de sept ans, Joseph Portigheis, venu en visite avec sa mère et son petit frère, et qui refusa de rentrer à Nice avec eux. Bien lui en prit : en décembre 1943, les siens furent raflés et périrent à Auschwitz. Il fut l'unique rescapé. Joseph est revenu à Villeréal vers 1973 pour remercier celle qui le sauva. Mais Gabrielle était décédée en 1949. En 1970 et 1993, Éliane aussi a fait le pèlerinage pour honorer la mémoire de Madame Roger. "C'est une merveilleuse récompense de penser qu'ils n'ont pas oublié et que ce souvenir s'est perpétué", écrit Gilberte Vigerie en évoquant ces retrouvailles. Un descendant des Rotholz a rendu dans un texte mémoriel un bel hommage à tous les "petits Justes" de Villeréal, souvent ignorés :

"Ma famille a été, comme beaucoup d'autres, gravement touchée lors de la Shoah. Si certains échappèrent à la mort, ce fut souvent grâce à des êtres de grande noblesse et toujours par un petit miracle entre hasard et destin. Dans ce petit village, havre qui accueillit des membres de ma famille, vivaient des Braves : tous savaient qu'ils étaient juifs. Mais ils ne dénonçaient pas ! Ce tout petit bourg, si digne, portait bien son nom de Ville Royale."

Membre du comité de Libération de Villeréal, Gabrielle Saubestre-Roger a été décorée à titre posthume de la médaille de la Résistance. Le dimanche 13 octobre 2024, la Municipalité de Villeréal et l'Association du Devoir de Mémoire du Pays Villeréalais (ADMPV) lui rendront hommage lors d'une cérémonie au cours de laquelle sera dévoilée une plaque commémorative sur la façade de la Poste.

La restauration scolaire

Avec l'arrivée du mois de septembre, les écoliers villeréalais ont repris le chemin de l'école... et de la cantine. Une augmentation du coût des repas a été votée en juin dernier par les élus, suite à l'augmentation de la facturation par la société API. Le tarif est désormais de 4 € le repas enfant. Mais qui confectionne les repas ? Où ? Et comment sont-ils pensés ?

Cuisinés à Villeréal

Les repas servis à une centaine d'enfants des deux écoles et aux élèves du Centre de Formation des Apprentis "Métiers du cheval" situé route de Beaumont sont préparés dans les cuisines du CFA. C'est la société API Restauration qui est chargée de leur élaboration. Cette entreprise a été retenue fin juin 2024, pour la troisième fois, suite à un appel d'offres commun avec l'Agrocampus 47 de Sainte-Livrade-sur-Lot. Elle entame donc sa septième année de confection des repas des écoles de Villeréal.

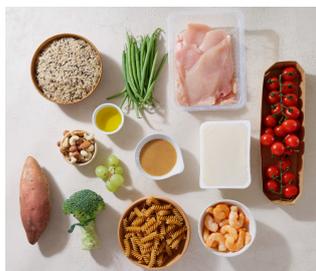
Pierre-Marie le chef-cuisinier assure seul la préparation des repas. Tout est cuisiné sur place le jour même. Certaines étapes peuvent parfois débiter la veille (désinfection des fruits, épluchage des carottes, cuisson d'une viande en sauce par exemple). Les plats sont préparés à partir de produits de saison, d'origine Sud-Ouest pour l'essentiel et en privilégiant les circuits courts. Les produits utilisés sont frais pour la majorité : pommes de terre, carottes, volaille, viande, etc. Sont surgelés les légumes type haricots verts, les poissons, les steaks hachés. La viande est française, originaire de Dordogne ou de Gironde. Les pommes arrivent par exemple du Temple-sur-Lot, les tomates de Marmande. Le pain est acheté chez les boulangers Negro et Teillet de Villeréal.

En fin de matinée, Sabine, cantinière à l'école élémentaire, transporte les plats dans des containers isothermes depuis le CFA vers l'école maternelle d'abord puis l'école élémentaire, garantissant ainsi le maintien des températures réglementaires. Des relevés de température sont effectués afin d'assurer la sécurité alimentaire : les plats chauds doivent rester au dessus de 63°C, les plats froids en dessous de 3°C. Une première mesure est faite au CFA, puis à l'arrivée aux écoles et enfin au moment du service. Des fiches consignent ces relevés. Ainsi les plats ne sont pas réchauffés dans les écoles, ils arrivent à la bonne température.



Photo © Christelle Blavette

L'élaboration des menus



Un plan alimentaire spécifique régit la composition des menus, élaborés par une diététicienne, avec un équilibre alimentaire calculé sur une semaine. Il s'agit tout d'abord de limiter les matières grasses (attention aux charcuteries et aux produits frits type frites, nuggets, cordons bleus) et de diminuer les glucides simples (globalement le sucre). Le but est bien sûr de lutter contre l'obésité. Au contraire, il faut augmenter les apports en fibres et vitamines, en introduisant des crudités, des fruits, des légumes verts et des féculents ; augmenter les apports en fer, en apportant de la viande entière (et non hachée, ce qui favorise aussi la mastication) et du poisson ; augmenter les apports de calcium, avec globalement un produit laitier par jour (fromage, yaourt, fromage blanc, petit suisse).

La loi EGALIM (loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation) promulguée en 2018 a apporté des règles supplémentaires. Elle impose un menu végétarien par semaine en restauration collective scolaire. Mais aussi de servir au moins 50 % de "produits durables et de qualité", dont au moins 20 % de produits "bio". Ainsi, au moins un produit bio entre chaque jour dans la composition du menu, souvent un fruit ou un légume, voire un fromage. De plus, les viandes et produits de la mer servis doivent, au moins à 60 %, répondre à des critères de qualité et de durabilité.

Les menus sont ensuite validés en commission de restauration rassemblant élus, personnel municipal, parents, chef cuisinier et membres de la société de restauration. Elle se réunit avant chaque période de vacances scolaires et examine les menus prévus pour les huit à dix semaines à venir. Dans les deux écoles, les cantinières notent chaque jour les impressions des enfants sur les menus servis : succès ou flop, texture appréciée ou non, association de saveurs réussie ou pas, etc. Ces notes aident à corriger les menus prévus.

Lors de cette commission, on glisse aussi dans les menus le gâteau d'anniversaire mensuel : celui-ci est en général fait sur place et permet de fêter les anniversaires des enfants nés dans le mois.

A chaque période, un repas en relation avec le calendrier est proposé : menu Halloween, de Noël, etc. Les enseignants peuvent également suggérer des thèmes en fonction du travail réalisé en classe (étude d'un pays, d'une activité).

Attention toutefois, les menus sont susceptibles de varier en fonction des approvisionnements.

A l'école élémentaire, trois fois dans l'année et pendant une semaine, les déchets des repas sont pesés afin d'estimer le gaspillage alimentaire.

Les menus sont consultables sur le site <https://sites.google.com/api-restauration.com/villereal> .



L'AGENDA

BROCANTES

Place de la Halle les dimanches
13 octobre, 10 novembre et 8 décembre

MARCHE OCTOBRE ROSE

Dimanche 13 octobre - Départ 9h
Devant l'office de tourisme
Au bénéfice des Elles Roses 47



RUGBY

Matchs au stade Léo Cheyrou
Dimanches 13 octobre et 17 novembre

BRADERIES DE LA CROIX ROUGE

- Mercredi 16 octobre 14h-16h30 au local de la Croix Rouge au bénéfice des Elles Roses 47
- Samedi 6 décembre 8h30-18h et dimanche 7 décembre 10h-17h à la salle François-Mitterrand

"BASTIDES EN FÊTE"

Samedi 19 et dimanche 20 octobre

VIDE-GRENIERS ET ATELIER COUTURE

Dimanche 20 octobre - 9h-17h et 9h-12h
Dans les locaux d'ECLATS

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES DE COLLECTION

Place de la Halle le dimanche 27 octobre

CONFÉRENCES UTL

- Salle François-Mitterrand à 14h30
- lundi 7 octobre : "Colette, femme libre" Béatrice Delléa
 - lundi 4 novembre : "Le chevalier de Vivens, un philosophe des Lumières en Guyenne" par Alain Parailous
 - lundi 2 décembre : "Parranquet, l'hôpital du maquis" par Evelyne Blum-Gruman, fille du Dr Michel Blum

THÉÂTRE

"Les garçonnnes" par la Compagnie Ravage - Vendredi 8 et samedi 9 novembre
Salle François-Mitterrand à 20h

REPAS SPECTACLE

"Tribu Nougaro"

Samedi 9 novembre - Ferme de Grange-neuve à 19h00. Au bénéfice de l'association "Espoir pour Haïti"

CONCERT

Chants de Noël - Vendredi 20 et samedi 21 décembre - Ferme de Grangeneuve à 20h00

MARCHÉ DE NOËL

Au cœur de la bastide
Dimanche 22 et lundi 23 décembre



LOTOS DU DIMANCHE

Salle François-Mitterrand à 14h30
Dimanches 17 novembre et 15 décembre



LE COIN DES ASSOS

Focus sur Objectif Danse !

En parade dans le village pendant le festival hivernal "Objectif dansez", sous la halle pour un Marché de Noël ou une Bodega, ou bien le 1er août dernier pour la "Nuit d'été", vous avez certainement déjà croisé les danseurs issus de l'école de danse locale "Objectif Danse". C'est en 2007 que naît l'association, qui propose la première année des stages de danse et crée une compagnie de danseurs. En septembre 2008, l'école de danse ouvre officiellement ses portes dans le bâtiment de Viale-Bas acheté par l'association. En 2013, avec l'arrivée de la semaine de quatre jours et demi dans les écoles, il n'est plus possible de donner des cours le mercredi matin ; il faut donc multiplier les cours pour enfants le mercredi après-midi et l'espace manque : la seconde salle est construite.

La première année, ce sont 120 élèves qui découvrent les différents cours proposés. Le chiffre va croissant, pour atteindre environ 250 élèves juste avant la crise sanitaire. Crise qui a fait bien du mal à l'association, comme à tant d'autres : après deux ans de perturbations, les élèves ne sont plus que 140 à fréquenter Objectif Danse... Mais depuis la rentrée 2022/23, les effectifs remontent pour atteindre 215 adhérents en 2023/2024 et peut-être plus cette année, après le succès des deux semaines de portes ouvertes de septembre. Depuis seize ans, ce sont plus de 1300 élèves différents qui ont foulé les parquets d'Objectif Danse : joli chiffre pour un petit village comme Villeréal !



Photo © Jérôme Desormeaux

Mais qui fréquente les cours d'Objectif Danse ? Eh bien une large palette de danseurs, largement féminins, avouons-le, âgés de 4 à 70 ans ! Avec globalement un tiers d'enfants, un tiers d'ados et un tiers d'adultes.

Cette année, onze disciplines sont proposées chaque semaine par cinq professeurs lors de 26 heures de cours : du hip hop à la danse classique, en passant par le stretch tonic, les claquettes ou encore des ateliers mensuels de danse africaine, il y en a pour tous les goûts !

Objectif Danse, c'est aussi un groupe de bénévoles dynamiques et très investis, tout particulièrement mobilisés en juin au moment du Gala, l'événement phare de l'année. La salle de basket-ball de Boudy-de-Beauregard se transforme alors en salle de spectacle accueillant un millier de personnes en deux soirs.

Contact : objectifdanse47@gmail.com - 07.86.97.15.05

Journal trimestriel d'information municipale de Villeréal (Lot-et-Garonne) - N° 9 - Oct. / Nov. / Déc. 2024

Editeur : Mairie de Villeréal - Place de la Halle - 47210 Villeréal

Directeur de la publication : Jean-Jacques Caminade, maire de Villeréal

Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Christelle Blavette

Imprimeur : www.printoclock.com

www.mairie-villereal.fr - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.



"D'azur à trois tours d'Or
VILLERÉAL
Bastide Royale XIII^e Siècle"

